



Maine et Loire

DDFiP 49 : Congrès de l'UDFO 14 octobre

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Chers (es) camarades, je vous adresse le salut fraternel des camarades de la section syndicale **FO DGFIP49**.

À la DGFIP, les politiques d'austérité se succèdent d'années en années, de gouvernement en gouvernement, Entamée en 2011, lors la fusion de la Direction Générale des Impôts et du Trésor Public, notre administration réunissait :

- 120 000 agents et plus de 5000 implantations en France en 2011.

10 ans après le constat est amer :

Cette nouvelle administration subit, depuis 2011, fermetures, regroupement de sites et de services, et suppressions d'emplois.

Pour le Maine et Loire :

Niveau structure :

De plus de 60 trésoreries et services de fiscalité lors de la fusion en 2011, il ne restera que 17 structures (hors services de Direction) au 1er janvier 2023.

Toutes les trésoreries seront fermées au 1^{er} janvier 2023, il ne restera que 3 SIP, 3 SIE, 1 SDIF et 1 SPFE.

Malgré la mobilisation des agents et les mouvements de grève comptant jusqu'à 53 % de grévistes. Le « rouleau compresseur » est en marche.

Silence total des élus concernés malgré nos mises en garde et demandent de rendez-vous. Ces élus se font leurrer par une pseudo-permanence de trois heures hebdomadaire, voire par quinzaine, dans des Maisons appelées France Service ou MSAP.

Là où les trésoreries étaient ouvertes 5 jours par semaine, les services ont été fermés, déboussolant un peu plus les citoyens qui cherchent souvent en vain nos services. Avec 3 h par semaine ; la fréquentation ne fait que diminuer, et le service public se liquéfie.

Dans les derniers sites restants, le service public se dégrade également de manière plus perverse dans les horaires d'ouverture : Ceux-ci ont été réduits drastiquement, n'ouvrant désormais que le matin.

À compter de 2023, c'est la fermeture définitive de l'accueil au public qui pointe son nez. Le but pour la Direction : «Le tout numérique», Tout devra se faire par internet. Isolés et dépassés, certains citoyens renoncent bien souvent à faire valoir leurs droits et cela accentue de fait la fracture sociale.

Pour FO DGFIP49, un service public est de qualité s'il est présent physiquement au quotidien !

Niveau Emploi :

200 suppressions d'emplois passant d'environ 1050 emplois en 2011 à 850 en 2021, soit 20 % des effectifs en moins.

A cela se rajoute, la mise en œuvre de la loi de Transformation de la Fonction publique, avec cette loi, le gouvernement et ses supplétifs (Directions Générale et locale), sur toutes les catégories A, B et C, peuvent désormais recruter des contractuels à la place d'un fonctionnaire.

Des contractuels précaires bien sur ! Un contrat de 3 ans renouvelable une fois, et non transformable en CDI.

Notre Directeur local, après avoir très largement entamé voire liquidé le réseau dans le cadre du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) s'attache maintenant à précariser le personnel en recrutant des contractuels !

La mobilité, le rêve de tout patron, un jour ici, un autre ailleurs, en fonction de certaines priorités, avant fermeture ou après regroupement de service.

Et ce n'est sans doute pas par hasard si les premiers recrutements de contractuels ont eu lieu dans les nouveaux services créés, après la liquidation de toutes les trésoreries rurales et péri-urbaines, aux Services de Gestion Comptables de Cholet et de la couronne d'Angers /Trélazé.

Autre exemple : trois ans après la création de la plateforme appelée centre de contact d'Angers pour l'impôt des particuliers, aux conditions de travail particulières..., la DDFiP de Maine et Loire y recrute aussi trois contractuels.

Ces Plateformes se généralisent pour toutes les missions (Particuliers, entreprises, publicité foncière, cadastre, gestion des ressources humaines, etc.) et industrialisent le travail.

Comme un aveu, la direction reconnaît ouvertement qu'il manque du personnel à la DGFIP, alors pourquoi ne pas recruter plus d'agents par concours ? Parce que ces emplois contractuels seront, à terme, comme les départs à la retraite non remplacés, les départs volontaires, une variable d'ajustement en fonction de l'évolution et/ou de la disparition de nos missions.

Cela signifie aussi qu'à la DGFIP travailleront ensemble des fonctionnaires et des contractuels avec des rémunérations, des congés et des statuts différents. Ce manque d'égalité de traitement et les intérêts différents de chaque catégorie induiront de fait des divisions, et des tensions dans les services.

Ces personnels seront, par leur statut précaire, plus malléables, notamment pour simplement obtenir une fois le renouvellement de leur contrat (6 ans maximum). Ils devront accepter la mobilité et certaines tâches, une aubaine pour nos responsables !!

Il est aussi important de rappeler que les statuts de fonctionnaires et d'agents de la DGFIP protègent les personnels contre les pressions en tout genre, en contrepartie s'impose à nous la neutralité.

La section syndicale tient à préciser, que bien évidemment, ce ne sont en aucun cas les collègues recrutés qui sont à incriminer mais bien ceux qui les recrutent. C'est pour cela qu'il convient d'accorder au personnel déjà sous contrat, le statut de fonctionnaire et d'agents de la DGFIP.

Conditions de travail et privatisations des missions:

La pandémie a modifié l'organisation du travail au sein de la DGFIP. Aujourd'hui 35 % des agents sont en télétravail au moins un jour par semaine.

FO rappelle que le télétravail doit être basé sur le volontariat. Ce qui pour l'instant est le cas.

Je ne parlerai pas des réformes **incessantes** sur les méthodes de travail ou d'organisation, avec une spécialisation et répétition des tâches rendant le travail inintéressant. Faire le même travail avec moins d'effectifs, la pression monte et risque d'exploser.

De plus en plus de collègues sont confrontés à des problèmes de santé, inquiets pour leur avenir, voire démotivés. Redoutant peut-être un nouveau « France-Télécom », nos décideurs ont créé, en même temps, deux cellules « d'aide psychologique », une pour les encadrants, l'autre pour les agents.

En guise de remerciement, sur ces dix dernières années, quasiment plus d'avancements de carrière, pas de revalorisation salariale depuis des années ce qui entraîne une importante perte de pouvoir d'achat des agents de la DGFIP !

Ce n'est pas la prime accordée en fin d'année dans le cadre des « négociations relatives à la reconnaissance de l'engagement professionnel des agents de la DGFIP », et les quelques promotions en plus pour 2022 qui vont rattraper le retard !

Comme si ce nouveau service public à minima ne suffisait pas, ils en rajoutent une couche : certaines de nos missions sont privatisées ou externalisées comme le paiement dans les bureaux de tabac avec la Française des jeux, les encaissements des régies des communes à la poste.

Cela signifie que l'état sous-traite le recouvrement de ses propres créances !

À partir de là, tout est possible et ouvre la voie à la privatisation de toutes nos missions fiscales, foncières, de contrôles ou de la gestion des collectivités locales, des hôpitaux, Ehpad, etc.

Vous l'aurez compris, l'avenir de la DGFIP s'assombrit de jour en jour, en abandonnant le **VRAI service Public...au service du public.**

Et pourtant pendant la crise sanitaire, les agents des finances publiques ont répondu présents pour payer les entreprises en difficulté, verser les aides, les salaires des hospitaliers, des agents des collectivités locales, des EHPAD etc, répondre aux différentes sollicitations des citoyens et assurer la continuité du fonctionnement de l'État.

Une bonne nouvelle quand même :

Grâce à l'action et la détermination des camarades de la section FO DGFIP49 pour défendre les intérêts des agents, nous avons plus que doublé le nombre d'adhérents depuis la fusion.

Parce que notre section syndicale ne doit jamais se résigner :

FO DGFIP 49 combat et combattra, cette récession sans précédent pour les agents, les usagers, qui remet en cause l'égalité des droits et les valeurs républicaines.

FO DGFIP 49 condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFIP doivent disposer des moyens nécessaires.

FO DGFIP 49 exige le maintien de toutes les missions et le retour à un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens. FO DGFIP49 revendique un vrai service public républicain.

FO DGFIP 49 exige l'abandon du NRP et des réformes régressives qui sont à l'œuvre. FO DGFIP 49 exige le maintien de la responsabilité personnelle et pécuniaire, qui garantit le principe républicain ordonnateur/Comptable.

FO DGFIP 49 revendique : le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies depuis des années, la refonte des grilles indiciaires, l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique.

FO DGFIP 49 exige le maintien du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers, du code des pensions civiles et militaires, l'abandon de la réforme sur les retraites.

FO DGFIP 49 exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le recrutement des emplois statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services, l'augmentation substantielle des promotions (avancements, listes d'aptitude), des places aux concours internes et externes et le recrutement immédiat des listes complémentaires des concours !

Avec FO :

**un vrai statut,
un vrai salaire,
une vraie protection sociale,
une vraie retraite
et un vrai service public républicain !**

Vive la liberté et l'indépendance syndicale

Vive FO DGFIP,

Vive l'Union Départementale FO de Maine et Loire,

Vive la Confédération Générale du Travail – FORCE OUVRIÈRE